	Livret d'accueil stagiaire FORMATION	Mis à jour le : 2022-05-25
---	---	----------------------------

LIVRET D'ACCUEIL STAGIAIRE

2 Boulevard Berthelot bât B
34000 Montpellier
09 54 51 44 41
contact@lecarrerh.fr

Mot de bienvenue

Présentation de l'organisme de formation

Présentation de l'engagement qualité

Présentation des moyens logistiques, techniques et pédagogiques

Quelques références

Le règlement intérieur applicable aux stagiaires.

Chaque stagiaire est invité à le consulter avant son inscription ainsi que le règlement intérieur.

Bienvenue!

Vous venez de vous inscrire à une session de formation proposée par notre organisme de formation et nous vous en remercions !

Vous trouverez ci-après les informations nécessaires au bon déroulement de votre parcours

Annexe 1 : Le règlement intérieur applicable aux stagiaires

Annexe 2 : Note d'information sur le droit d'auteur

1) L'organisme de formation

Le Carré RH est un cabinet de solutions en ressources humaines créé en 2012. Nous proposons des solutions qui s'articulent autour de trois pôles de compétences : Recrutement, Appui Conseil Stratégie & RH, Formation.

En tant qu'organisme de formation, le cabinet est enregistré auprès de la DREETS Occitanie sous le n° d'activité formation : 91 34 07568 34. Ce numéro ne vaut pas agrément de l'Etat.

La performance d'une entreprise dépend étroitement de la compétence globale de ses salariés. Assurer le maintien ou le développement des compétences est un enjeu de compétitivité pour l'entreprise.

Former pour développer les savoirs - savoir-faire et savoir-être est naturellement au cœur de nos préoccupations.

C'est tout particulièrement la vocation du Pôle Formation dont l'objectif est d'accompagner le développement des compétences et de la performance aux côtés des entreprises et de ses salariés.

Nous proposons des formations présentielles en intra et/ou en inter selon les besoins et contraintes du stagiaire ou du groupe de stagiaires. Les formations peuvent se réaliser dans vos locaux, au centre ou dans une salle mise à disposition adaptée à l'occasion (accessibilité, convention, séminaire par exemple).

2) Les principales thématiques de formation proposées :

- ✓ RECRUTEMENT : Conduire, évaluer et conclure l'entretien de recrutement
- ✓ RH : Elaborer les fiches de postes, Réaliser les entretiens professionnels
- ✓ MANAGEMENT : Manager et communiquer efficacement avec ses équipes
- ✓ IMMOBILIER : Maîtriser les évolutions du cadre légal en transaction, gestion, location, syndic de copropriétés (formation renouvellement de carte professionnelle, non discrimination, déontologie, etc.)
- ✓ COMMUNICATION, EFFICACITÉ PROFESSIONNELLE : Gérer son temps et ses priorités, faire face à des situations difficiles, etc.

3) Notre engagement qualité

La démarche qualité Formation du Carré RH :

- ✓ **Notre organisme de formation est validé par Datadock.**

Nous nous engageons à remplir les six critères du décret qualité du 30/06/2015 se déclinant en vingt et un indicateurs qualité et à respecter ses obligations légales :

- 1° critère : L'identification précise des objectifs de la formation et son adaptation au public formé,

Siège Social : Le Carré RH 2 Bd Berthelot bât B 34000 Montpellier | Tel : 09 54 51 44 41 | www.lecarrerh.fr
SARL au capital de 5 000 euros - SIRET 75134654500039 RCS de Montpellier | Le Cabinet est certifié ISO 9001 sur l'ensemble de ses activités : Solutions en Recrutement, Ingénierie de Formation, Appui Conseil en Stratégie et RH

- 2° critère : L'adaptation des dispositifs d'accueil, de suivi pédagogique et d'évaluation aux publics de stagiaires,
- 3° critère : L'adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement à l'offre de formation,
- 4° critère : La qualification professionnelle et la formation continue du personnel chargé des formations,
- 5° critère : Les conditions d'information du public sur l'offre de formation, ses délais d'accès et les résultats obtenus,
- 6° critère : La prise en compte des appréciations rendues par les stagiaires.

Nous nous engageons à respecter les dispositions liées à :

- L'existence d'un programme préétabli comportant l'ensemble des mentions légales,
- L'existence, la diffusion et l'affichage du règlement intérieur applicable aux stagiaires,
- La remise de l'information préalable des candidats au stage de formation,
- La finalité des informations demandées aux stagiaires,
- La remise d'une attestation de fin de formation à chaque stagiaire en fin de formation.

Pour cela, nous mettons en œuvre et cherchons à améliorer de façon continue les différentes procédures et outils décrits et/ou attestés présentés dans notre réponse au décret qualité du 30 juin 2015 via l'extranet du site : www.data-dock.fr.

De plus, l'organisme de formation LE CARRE RH est certifié par l'organisme certificateur AFNOR Compétences sur le référentiel ISO 9001 v.2015 sur l'ensemble de ses activités : Recrutement, Appui Conseil RH et Formation.

La certification QUALIOPi est en cours de préparation.



Les 5 axes de notre politique qualité pour 2022 : APPROCHE GLOBALE, EXPERTISES, AGILITÉ, PROXIMITÉ.

Nos Valeurs : Transparence, Déontologie, Professionnalisme, Esprit collaboratif, Satisfaction clients

Présentation des moyens logistiques, techniques et pédagogiques

Évaluation de la qualité de la formation

Lors de la session, chaque module est évalué de manière formative (qcm, questions/réponses, jeux formatifs, mises en situations, etc.) et/ou de manière sommative afin d'attester du niveau de connaissance acquis en fin de formation.

Une fiche d'évaluation des compétences / attentes en amont de la formation est remise à chaque apprenant en amont et en fin de formation elle permet d'évaluer les acquis de la formation et d'envisager, ensemble, les besoins en formation complémentaires ou supplémentaires.

Nous demandons également à l'apprenant de remplir un questionnaire de satisfaction à chaud afin de recueillir son retour d'expérience concernant la formation suivie.

Une attestation de fin de formation est remise à chaque apprenant.

De plus nous transmettons, en fin de formation :

- o L'attestation de présence et d'assiduité individuelle
- o L'attestation de fin de formation, dans tous les cas
- o La copie de la feuille d'émargement

Un bilan annuel de la satisfaction de nos clients est réalisé chaque année, il permet de déterminer les nouveaux axes de notre politique d'amélioration continue annuelle.

4) Notre équipe, nos partenaires et domaines d'intervention et de compétences

Le Carré RH vous propose une équipe pluridisciplinaire avec une expérience de la formation et des références sectorielles dans des domaines variés.

Coordination et responsable de l'ingénierie pédagogique : Véronique VILLETTE, 06 52 16 66 90

Fondatrice et dirigeante du cabinet, spécialiste des domaines RH, Management et Communication, elle intervient depuis près de 15 ans au sein des entreprises au côté des dirigeants de TPE, PME et Directions RH. Titulaire d'une Maîtrise en Management et Gestion des Entreprises, d'un BEES 1er degré et d'une formation de formateur, complétée par de nombreuses formations spécialisées en RH, Management, Qualité, Organisation, Droit Social, elle dirige le cabinet et pilote les missions de Recrutement, d'Appui Conseil et le centre de Formation.

Son expérience et celle des partenaires qui l'ont rejoint permet au cabinet de répondre avec réactivité, proximité et adaptabilité aux attentes de ses clients quelle que soit la taille de leur entreprise et leur secteur d'activité.

Nos intervenants et domaines de compétences :

- **Véronique Villette** intervient principalement sur les domaines du Management, de l'organisation, de la stratégie, de la communication, de la gestion des ressources humaines, du recrutement.
-
- **Jean-Luc Bornet** intervient principalement sur les domaines du Management, du développement commercial, de la gestion des ressources humaines, du recrutement, de la santé, du service à la personne.
- **Robin Belliard** intervient principalement en école de commerce, du bachelor au master 2, sur les thématiques RH, Recrutement, GPEC, Développement personnel, QVT.
- **Pascal Escobedo** intervient principalement sur les formations du secteur immobilier, transaction, gestion, location, syndic, promotion, évolutions légales, audit d'agence, accompagnement du dirigeant et des équipes, développement commercial.
- **Nathalie Augier** intervient principalement sur les domaines de la gestion du stress, de la cohésion d'équipe, du management, de la qualité de vie au travail, de la prévention des risques psychosociaux, de la régulation et de la supervision de pratique, de la relation de communication.

[Cliquez ici pour voir les profils de nos Consultants / Formateurs](#)

5) Les méthodes pédagogiques

Toutes nos formations sont construites, après une première analyse des besoins de l'entreprise et des attentes et profils des apprenants.

Chaque formation est construite autour du concept de la pédagogie par objectifs.

Nous alternons apports théoriques, expérimentation et mise en application. Les apprenants sont au cœur de la formation, c'est sur leur participation et leur expérience que le formateur s'appuie pour venir compléter ou corriger les connaissances et les pratiques.

6) Les moyens pédagogiques

Les moyens pédagogiques et supports remis aux stagiaires sont ceux exposés dans la ligne " moyens pédagogiques" des programmes de formation.

Ils sont principalement constitués des éléments suivants :

- ✓ Documentation pédagogique remise à l'apprenant, en papier ou en version numérique.
- ✓ Par exemple : modèles de documents, textes de loi, bibliographie / sources exercices / mises en situations professionnelles réelles ou simulées, QCM, synthèses, etc.

Dans tous les cas, selon le thème abordé des supports complémentaires sont communiqués au stagiaire dans le respect des objectifs de fin de formation visés au programme.

L'ensemble des moyens pédagogiques fournis à l'apprenant est encadré par l'article 15 « droits d'auteur » du règlement intérieur applicable aux stagiaires.

7) Les moyens techniques

Nous mettons à votre disposition des moyens techniques récents et complets.

Les formations en présentiel se déroulent en centre de formation dans nos locaux sur Montpellier, en entreprise si elle dispose d'une salle adaptée ou dans un autre lieu assurant la qualité et accessibilité de la formation.

En centre, nous mettons à disposition une salle équipée avec le matériel suivant :

- Tables et chaises pour 10 participants (salle accessible aux personnes à mobilité réduite + air de retournement dans la salle d'accueil)
- Paperboard et feutres
- Tableau blanc
- Ecran TV pour projection
- WI-FI
- Gel hydroalcoolique à disposition
- Masques et gestes barrières obligatoires

8) Accessibilité et informations pratiques référent handicap

Les formations en centre sur Montpellier se déroulent toutes, sauf mentions contraires au siège social de Le Carré RH : **2 Boulevard Berthelot Bât B 34000 Montpellier | Tél : 09.54.51.44.41 | 06.52.16.66.90 | contact@lecarrerh.fr**

Pour un accès spécifique aux personnes en situation de handicap : salle de réunion adaptée, déjeuner, hébergement adapté, nous consulter, un lieu pourra être choisi parmi la liste des lieux d'accueil PMR référencés par l'Office de Tourisme de Montpellier.

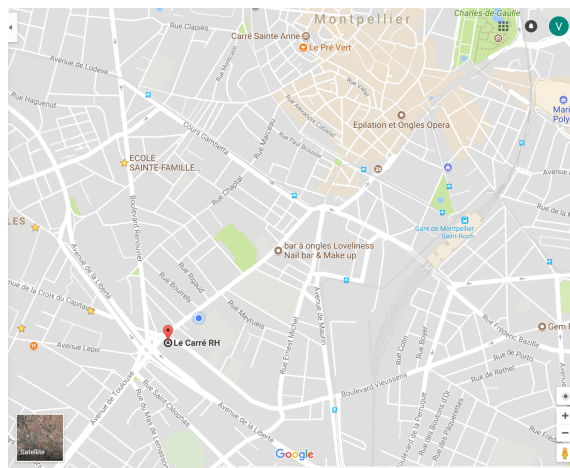
(<https://www.montpellier-tourisme.fr/Media/Files/Brochures-OTM/Guide-offre-adaptee>)

Accès aux personnes en situation de handicap : Dans le cas où un aménagement spécifique serait nécessaire pour votre accueil, merci de le préciser au plus tôt au **Référent handicap : Véronique Villette 06 52 16 66 90 v.villette@lecarrerh.fr**.

Indications pour l'accès au centre de formation

- o Accès Tramway : arrêt Nouveau St Roch ligne 2 et 4 (à 600 m) ou arrêt St Denis ligne 3 et 4
- o Accès en voiture depuis l'A9 sortie 30 Près d'arènes
- o Accès en train depuis la gare Saint Roch (à 15 min à pieds)
- o Accès depuis l'aéroport de Montpellier (Bus ligne 120 jusqu'à place de l'Europe puis Tram)

Plan d'accès au centre de formation :



Hôtels-Hébergements à proximité

- o **Hôtel Les Myrthes (à 300 mètres)**
10 Rue de la Cour du Recteur, 34070 Montpellier
Téléphone : [04 67 42 60 11](tel:0467426011)

- o **Appart'City Montpellier Gare St Roch - Appart Hôtel (à 300 mètres)**
29 Boulevard Berthelot, 34000 Montpellier
Téléphone : [04 67 34 27 00](tel:0467342700)

Siège Social : Le Carré RH 2 Bd Berthelot bât B 34000 Montpellier | Tel : 09 54 51 44 41 | www.lecarrerh.fr
SARL au capital de 5 000 euros - SIRET 75134654500039 RCS de Montpellier | Le Cabinet est certifié ISO 9001 sur l'ensemble de ses activités : Solutions en Recrutement, Ingénierie de Formation, Appui Conseil en Stratégie et RH

Restauration

A proximité directe, pizzerias, boulangerie, snack, brasserie.
Livraison de repas possibles (sushi, burger, pizza, plats divers)
Réservations restaurant ou traiteur sur demande auprès de la formatrice (à charge du stagiaire / entreprise).

Taxis

Allo Taxi 34 : 04 67 200 100
Taxi Bleu : 04 67 03 20 00

Navettes vélocab' (déplacement uniquement vers le centre-ville / gare en journée jusqu'à 19h)

Happymoov : reservation au 07 88 07 71 67

9) Quelques références Formation

CCI Sud Formation	NET SERVICES
Sud Relocation	FIMAC expertise
Agence du Casino	SOCRI (Polygone Montpellier et Béziers)
Languedoc Mutualité	BREVECO
Unik Immobilier	Emploi LR (ADCI)
Adom'services	WATERAIR
Les Sarments	VITRESOL
AB Structures	ADOM'Services
Digit Re Group (CAPI France)	Agence GB Immobilier
Proxilia Expertise	Agence du Levant

Annexe : Note d'information sur le droit d'auteur

Dans le cadre de formations, Le Carré RH met à la disposition d'utilisateurs des supports écrits.

L'utilisateur de ces supports s'engage à respecter la propriété intellectuelle de la formation et est informé que toute violation du droit d'auteur pourra être poursuivie judiciairement par Le Carré RH.

À cet effet, il est rappelé ci-dessous le cadre juridique du droit d'auteur et les conséquences de son infraction.

1. Le contenu de ces supports reste la propriété de l'EURL Le Carré RH, son auteur. Les usagers s'interdisent, pour tout ou partie de ces supports, toute reproduction ou réutilisation à toutes fins de tiers internes ou externes ou à toutes fins de diffusion à titre onéreux ou gracieux, sous quelles que modalités que ce soit, sauf autorisation écrite du Carré RH ; comme spécifié dans les conditions générales de vente, disponibles sur demande.

2. L'utilisateur ne peut donc bénéficier que des droits suivants sur l'œuvre :

- représentation privée et gratuite dans un cercle de famille
- copie ou reproduction réservée à un usage strictement privé du copiste
- la publication d'une citation ou d'une analyse de l'œuvre, dans la mesure où celle-ci est brève et justifiée par le caractère critique, polémique, pédagogique, scientifique ou d'information, de l'œuvre
- la parodie et la caricature.

3. L'utilisateur s'engage donc à ne pas :

- o reproduire ou de faire reproduire l'œuvre et, pour les logiciels et bases de données, leurs évolutions et mises à jour, sans limitation de nombre, en tout ou en partie, par tous moyens et procédés, sur tous supports et tous matériaux tant actuels que futurs, connus ou inconnus, et notamment sur support papier ou dérivé, plastique, numérique, magnétique, électronique ou informatique, par téléchargement, vidéogramme, CD-Rom, CD-I, DVD, disque, disquette, réseau ;
- o représenter ou de faire représenter l'œuvre et, pour les logiciels et bases de données, leurs évolutions et mises à jour, par tous moyens de diffusion et de communication actuel ou futur, connu ou inconnu, notamment par tout réseau de télécommunication on line, tel que internet, intranet, réseau de télévision numérique, transmission par voie hertzienne, par satellite, par câble, wap, système télématique interactif, par téléchargement, télétransmission, réseaux de téléphonie avec ou sans fil ;
- o adapter, modifier, transformer, faire évoluer, en tout ou en partie, l'œuvre, corriger les logiciels, de les faire évoluer, de réaliser de nouvelles versions ou de nouveaux développements, de les maintenir, de les décompiler, de les mixer, modifier, assembler, transcrire, arranger, numériser, porter sur toute configuration, interfacer avec tout logiciel, base de données, produit informatique, utiliser les algorithmes à toutes fins, le transcrire en tout ou en partie, sous toute forme, modifiée, amputée, condensée, étendue, d'en intégrer tout ou partie vers ou dans des œuvres existantes ou à venir, et ce sur tout support papier ou magnétique ou optique et notamment internet, disque, disquette, bande, CD-Rom, listing;
- o traduire ou de faire traduire l'œuvre, en tout ou en partie, en toute langue et, pour les logiciels, en tout langage de programmation, et de reproduire l'œuvre en résultant sur tout support, papier, magnétique, optique ou électronique, et notamment sur internet, disque, disquette, bande, CD-Rom, listing ;
- o mettre sur le marché, de distribuer, commercialiser, diffuser l'œuvre, par tous moyens, y compris la location et le prêt, à titre gratuit ou onéreux ;
- o faire tout usage et d'exploiter l'œuvre au bénéfice de tiers, à quelque titre que ce soit ;
- o céder tout ou partie des droits cédés, et notamment de consentir à tout tiers tout contrat de reproduction, de distribution, de diffusion, de commercialisation, de fabrication, sous quelque forme, quel que support et quelque moyen que ce soit, à titre onéreux ou gratuit ;
- o autoriser ou d'interdire toute réutilisation/et ou toute extraction substantielle des contenus des bases de données.